

# Vivendi s'engage pour le respect de l'internaute

**Charte Internet confiance, Vivendi, septembre 1999.**

Au moment où la France s'apprête à légiférer sur la société de l'information, le groupe Vivendi, présent à travers Havas, Cégetel et Canal Plus dans les différents métiers de l'Internet lance une ?Charte Internet confiance?. Construit autour de sept grands principes que le groupe s'engage à respecter, ce code de bonne conduite propose des mesures concrètes en matière de protection des données personnelles et des mineurs, respect de la propriété intellectuelle, sécurité du commerce électronique et publicité, destinées à évoluer au fil du dialogue ainsi instauré.